

# ACIDUL

Association du corps intermédiaire et des doctorant-e-s de l'Université de Lausanne

## AG ordinaire

23 octobre 2018 - 17h15

### Procès-verbal

#### **1. Mot d'accueil du président**

Maxime Mellina (MM) souhaite la bienvenue à tout le monde au nom du comité. Il prie l'assemblée d'excuser Clémence Demay, Amélie Stuby, Jérôme Jacquin, Gaspard Turin, François Allisson et Gabriel Salerno.

#### **2. Approbation de l'ordre du jour**

MM explique pourquoi le point 6 se trouve entre les points 5 et 7. Aucune modification n'est demandée.

#### **3. Validation du PV de l'AG ordinaire du 23 octobre 2017**

Le PV est validé à l'unanimité.

#### **4. Rapport d'activité 17-18 et projets 18-19**

MM fait le rapport du comité (*cf. document spécifique*).

Puis interviennent les rapports des commissions.

Enseignement : MM effectue le rapport, revenant sur les trois thèmes ayant animé la commission, soit 1) l'anonymisation des épreuves écrites ; 2) l'introduction de bachelors à temps partiel ; 3) l'évaluation des enseignants par les étudiants. Marc Dupuis (MD)

intervient sur la question de l'anonymisation : il déplore qu'elle ait été demandée par des motions de la part des étudiants, soit des actes contraignants. Le CI a été pris entre deux feux. Selon Antoine Chollet (AC) la commission aura plutôt freiné le processus d'anonymisation, ainsi que représentants des facultés, d'après lesquels tout cela était trop compliqué. Au final, la mise en place semble un peu aléatoire dans les facultés. Globalement, les étudiants ont été mal organisés et ont dû être « coachés ».

Recherche : pas de séance sur l'année précédente.

Qualité : Noémie Chardonnens rapporte. La commission a souvent travaillé sur un « quorum léger ». Un guide de fonctionnement a été distribué aux nouveaux membres de la commission. Une diminution du nombre de membres a eu lieu : beaucoup moins de profs, un peu moins d'étudiants et de membres du CI. Sinon, le planning d'accréditation institutionnelle est en cours, selon des règles conformes aux standards de qualité suisses. La révision du guide d'évaluation des facs est achevée par ailleurs.

Alimentation : Brian Favre (BF) rapporte. Le mot d'ordre cette année a été l'apaisement. Cet apaisement consiste en pratique à éviter de faire de l'alimentation un sujet politique. Les discussions se sont heurtées à un certain manque de volonté de la direction. Néanmoins, les dernières discussions ont été intéressantes. But est à présent de politiser la question alimentaire, de la sortir de son rôle d'élément sectoriel. Cela fonctionnera bien si ça rentre en synergie avec la commission de la durabilité.

Bibliothèque : Francis Kay (FK) rapporte. La commission a été dissoute en 2016, puis reformée en 2017. Entretemps, le projet de reconstruction de la Banane est né. Il a subi plusieurs reports dans le calendrier : les travaux commenceront vraisemblablement au printemps 2019. Reste à faire voter le crédit au Grand Conseil, avec référendum facultatif. L'achèvement des travaux est toujours annoncé pour 2022. Autre problème : le musée des beaux-arts part de Rumine pour la gare -> travaux à la BCUR en automne 2019. Donc nous aurons 2 chantiers simultanés. C'est un problème à la fois pour les bibliothèques et les usagers. Sinon, des restrictions budgétaires sont imposées par direction, notamment sur les abonnements d'imprimés. Mais les politiques d'achats restent faites par facultés, qui transmettent à la BCU. Sur la question de l'*open access* : il existe des dissensions entre la direction de la BCU et la direction de l'UNIL. Pas les mêmes perspectives, et pas de compromis pour l'instant. Bilan sur Renouvaud : malgré certains mauvais échos, Renouvaud s'intègre en fait dans un projet national. Cela pourrait donc être RERO qui se trouvera obsolète.

Egalité : Cléo Chassonery-Zaïgouche (CC) rapporte. Deux projets sont en cours : 1) refonte de la directive égalité, avec propositions de nouvelles formulations. Il s'agit en somme d'une mise à jour, contenant notamment la demande que la commission soit permanente plutôt que dépendant de bon vouloir de chaque présidence. Elle contient en outre le principe d'un élargissement à d'autres égalités que femme/homme. Mais pour ces autres types, le bureau de l'égalité n'a pas les compétences. Pourrait toutefois être une porte d'entrée vers autres services. 2) refonte du règlement de la commission elle-même, avec notamment le projet d'accentuer la représentation du CI (au moins 4 membres). Sinon, une enquête est en cours sur le subside « tremplin » : l'enquête a lieu en raison d'une année « blanche », sans demandes -> pas assez de pub ? On relève encore pas mal de tensions sur le lien entre la commission et la direction. Le problème est généralement celui d'un manque d'horizontalité. Il faudrait une consultation en amont systématique plutôt que des faits accomplis.

Relations int. : la commission ne s'est pas réunie.

Durabilité : BF rapporte : plusieurs politiques sectorielles sont menées avec effet (chauffage etc.), mais pas une durabilité au sens large, qui demeure peu traitée. Un dossier chaud est celui des terrains agricoles (environ 5 ha). Que se passera-t-il avec avec les baux ? Le groupe de travail a émis 4 propositions. 1) Professionnel en bio, production revendrait aux restaus universitaires ; 2) Micro ferme urbaine, privée, dans une perspective de test ; 3) Projets agricoles menés à l'uni, soumis au contrôle de certaines spécialités, puis modèles proposés comme solutions étendues. Réponse de Benoît Frund : nous ne sommes pas une école d'agriculture, nous n'avons pas les compétences. Sinon partenariat possible avec école agricole, à voir encore, pour l'instant nébuleux. 4) Sinon, location directement à communauté universitaire, sur le modèle des jardins familiaux. Est possible côté Biophore.

Relève : CC rapporte. Un des axes de travail a été le financement des thèses : le GT doit développer un outil d'aide à la planification du financement des thèses. Sinon, une nouveauté : le suivi de thèse, sous la forme d'un questionnaire annuel envoyé non plus seulement aux directeurs, mais aussi aux doctorants, afin de savoir si la thèse se passe bien des deux côtés. Benjamin Rudaz décrit le projet. Il manque encore la confiance des doctorants sur la confidentialité. Que faire maintenant que l'on a ces infos ? Quelle autre procédure à enclencher, et à partir de quel seuil ? Autre point : la question de la politique de la relève. Nous en discuterons plus loin.

## **5. Comptes 17-18**

Maximilien Stauber (MS) présente les comptes. MM rapporte pour les vérificateurs. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **6. Règlement sur le Fonds de solidarité des doctorant-e-s**

Amendement du bureau : supprimer la mention à l'art. 5 : « et disposant d'un projet de thèse validé ».

L'amendement du bureau est accepté à l'unanimité.

Un amendement est demandé sur les documents à produire lors de la demande d'octroi : suppression des points 3, 4, 5, 6, 7 demandée par AC. Cécile Heim dit que produire un budget est peut-être utile. MD dit que s'il s'agit d'une aide de dernier recours, de tels documents sont sûrement déjà prêts. De plus, cela évite que la commission soit taxée d'arbitraire. Brian appuie cela, d'autant plus que les montants peuvent augmenter, et que les conditions personnelles sont très larges. Cécile Péchu appuie Antoine, car déjà assez humiliant ainsi de devoir demander de l'argent. Guillaume Pirot propose de simplifier. Brian propose de supprimer les points demandés par AC à l'exception de celui portant sur les décisions négatives des assurances sociales.

L'amendement ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

Puis le FSD approuvé à l'unanimité.

## **7. Budget 18-19**

MS présente le budget.

## **8. Élections**

Comité : Maxime Mellina (Président), Clémence Demay, Amélie Stuby, Hugues Poltier, Guillaume Pirot, Alexeï Evstratov.

Actionunil : Cécile Heim.

Vérificateurs des comptes : François Allisson et Marc Dupuis.

Enseignement : Liliane Broye, Timothy Bollé, Antoine Chollet, Alexeï Evstratov.

Recherche : Guillaume Pirot, Lauriane Hamard, Maxime Mellina, Noémie Chardonnens.

Qualité : Noémie Chardonnens, Antoine Chollet, Amélie Stuby.

Alimentation : Brian Favre.

Biblio : Francis Kay, David Philippy.

Egalité : Clémence Demay, Cléo Chassonery-Zaïgouche, Anna Angelini.

Relations internationales : Pauline Monod, Maxime Mellina, Liliane Broye.

Durabilité : Brian Favre, Amélie Stuby, Clémence Demay.

Relève : Yann Dahhaoui, Cécile Heim, Pauline Monod, Liliane Broye, Hendrick Halbe.

Sports : -

Retraites pop : Maxime Mellina, Marius Küster

FSD : délégation de compétence au comité.

Election en bloc par acclamation.

## **9. Papier de position sur la relève**

MM relate la genèse de ce papier : AG extraordinaire du printemps passé, puis GT. En parallèle, refonte de la directive de la part de la direction, avec option de non-entrée en matière. MM établit les règles de la discussion : discussions générales puis amendements.

MM ouvre discussion :

Benjamin Rudaz déclare que si sa présence met les gens dans l'inconfort, il peut sortir.

BF : discussion autour du mot d'équité vs. égalité.

AC : + rajouter que l'on demande le respect des règles internes, des procédures.

On décide de fusionner « équité et transparence ». On inverse en conséquence. + « soumis à des procédures équitables ».

Relève interne : AC dirait « appui à relève interne ». Cécile Heim dirait « qualité de formation relève ».

On rerédige avec :

- investissement dans personnes
- perspective de stabilité dans le temps
- volonté de pas tourner en termes protectionnistes
- ...

La rédaction est déléguée au comité à l'unanimité.

Cécile : Point 5 : « nos revendications, ACIDUL demande que ». Approuvé à l'unanimité.

Cécile Péchu : Point 4 : « pour éviter les temps partiels subis ». Approuvé à l'unanimité.

Vote sur l'ensemble du papier : OK à unanimité.

## **10. Divers et propositions individuelles**

AC: collectif s'est créé pour la grève des femmes 14 juin 2019. Des réunions sont prévues tous les mois.

MD : évoque la question des certificats de travail. À titre indicatif, de nombreuses personnes n'ont encore rien reçu plus de 6 semaines après fin d'emploi. MM : ACIDUL va suivre sur cela.

La séance est levée à 21h15.